

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



BOURSE DIRECT CHOISIT LA FINTECH ADVIZE POUR SON NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Bourse Direct a noué un partenariat avec **Advize**, le pionnier des robo-advisors français fondé en 2012, pour son nouveau contrat d'assurance vie 100% digital : **Bourse Direct Horizon**.

En utilisant la plateforme d'Advize en marque blanche, **Bourse Direct** propose à ses clients un parcours de profilage et d'adhésion **simple et intuitif**, respectant les attentes des internautes en matière de **responsive design** (accessibilité depuis tous les devices : ordinateur, tablette et smartphone), ainsi qu'un espace client permettant de gérer son contrat d'assurance vie en toute liberté.

« Avec cette offre et ce partenariat, Bourse Direct entend proposer aux épargnants un contrat d'assurance vie qui leur ressemble et qui s'adapte aux projets et à la mobilité de chacun. » précise Catherine Nini, Présidente de Bourse Direct.

« Avec ce partenariat majeur, Advize confirme son positionnement et son leadership en B to B. Notre réactivité, la modularité de nos solutions et notre savoir-faire nous permettent de mettre en œuvre dans des délais très courts des solutions modernes d'épargne financière, qu'il s'agisse d'assurance vie, de compte titres ou d'épargne retraite.» ajoute Arnaud Poutier, Président d'Advize Group.

Toutes les fonctionnalités du robo-advisor ne sont pas encore exploitées puisque Bourse Direct enrichira son offre courant 2019 dans le cadre du contrat Bourse Direct Horizon.

Découvrir Bourse Direct Horizon : https://www.boursedirect.fr/fr/assurance-vie

A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Leader de la bourse en ligne en France, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

Bourse Direct propose aujourd'hui les tarifs les plus compétitifs du marché, avec un ordre de bourse à moins de 1 €, associé à une technologie permettant aux investisseurs d'optimiser la gestion de leur portefeuille en toute mobilité.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur le compartiment C d'Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur www.boursedirect.fr, espace Corporate.

A PROPOS DE ADVIZE GROUP

ADVIZE GROUP, premier robo-conseiller en France, lancé en 2012, est une FinTech épargne de référence dans la digitalisation des métiers du conseil financier aux particuliers. Ses outils et solutions couvrent toutes les étapes de la relation avec l'épargnant, de l'entrée en relation jusqu'à l'exécution et le suivi des conseils.

ADVIZE GROUP propose également sa technologie et son savoir-faire au travers d'API et de développements dédiés pour accompagner les distributeurs désirant digitaliser leur offre d'épargne, et proposer à leurs clients un service indispensable de conseil, d'accompagnement et de suivi personnalisé.

ADVIZE est labellisée par le Pôle de compétitivité mondial Finance Innovation - www.finance-innovation.org.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie de Vichet +33 (0) 1 85 65 55 40 IMAGE 7 - Marie Larcher +33 (0) 1 53 70 74 93 ADVIZE GROUP - Olivier Gentier +33 (0) 1 86 99 54 28 - presse@advizegroup.com L&D Communication - Dominique Douay +(0)1 55 28 78 94 - presse@advizegroup.com

Bourse Direct Horizon est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification assuré par Generali Vie.

Bourse Direct, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 13 988 845,75 €. RCS Paris B 408 790 608. Siège social : 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris. Société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR" - https://acpr.banque-france.fr), supervisée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF" - www.amf-france.org) et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 (www.orias.fr). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Service réclamation : rubrique contact du site www.boursedirect.fr. Bourse Direct n'est liée par aucun contrat d'exclusivité avec un assureur et n'a aucun lien capitalistique avec l'assureur.